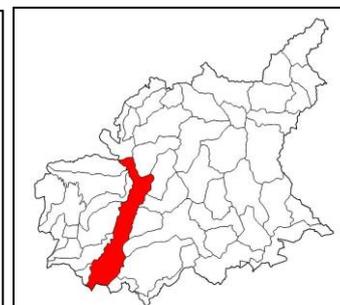


12 - LA MOYENNE DURANCE



Communes concernées

Aubignosc	Montfort
Château-Arnoux-Saint-Auban	Oraison
Châteauneuf-Val-Saint-Donat	Peipin
Corbières	Peyruis
Entrepierres	Pierrevert
Ganagobie	Sainte-Tulle
Gréoux-les-Bains	Salignac
L'Escale	Sisteron
La Brillanne	Valensole
Les Mées	Villeneuve
Lurs	Volonne
Malijai	Volx
Manosque	

Données générales

Superficie : environ 37 842 hectares
Altitude maximale : 1150 mètres
Altitude minimale : 290 mètres
Population : environ 49 080 habitants en 1999
65 496 habitants en 2014

PRESENTATION

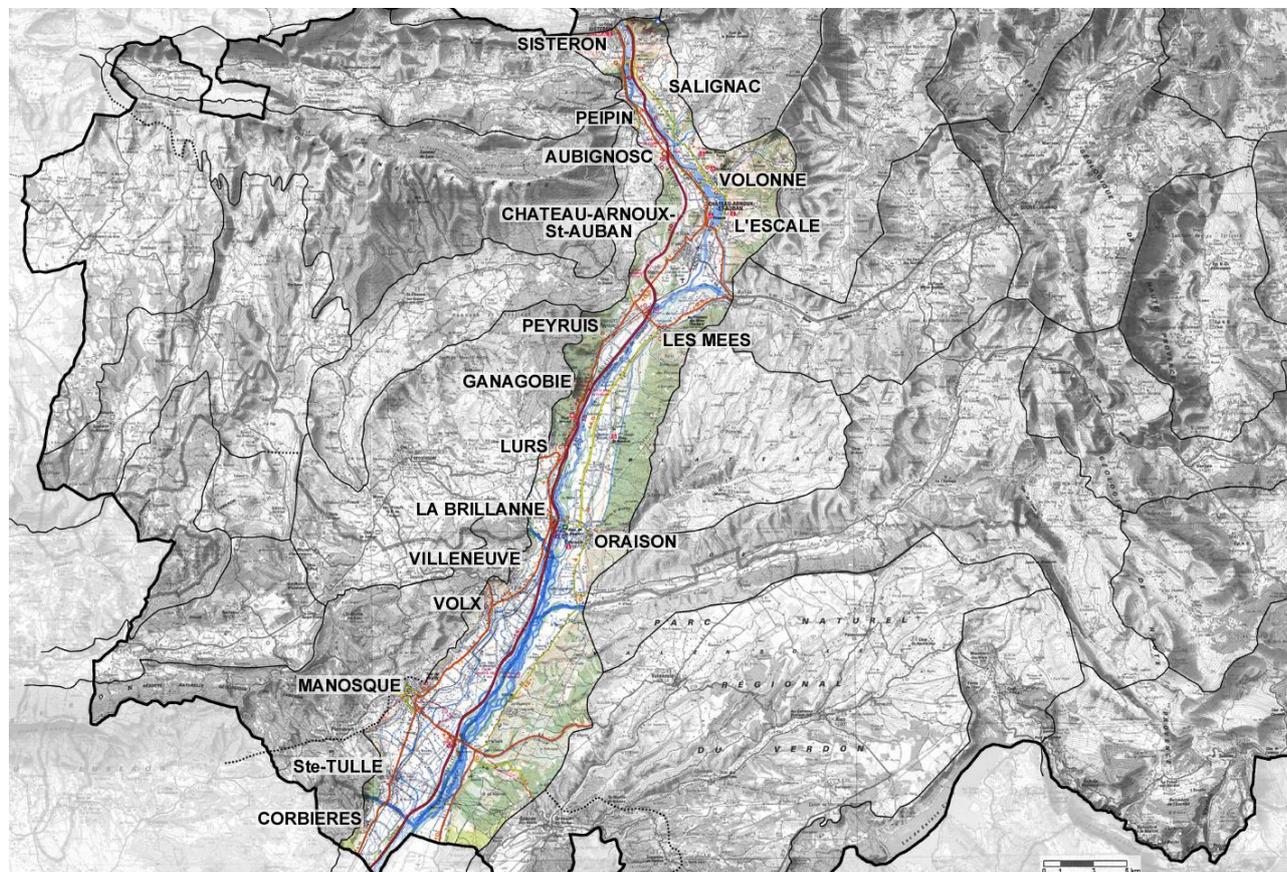
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Depuis la cluse de Sisteron, la vaste plaine agricole de la Moyenne Durance étend ses terres fertiles, surplombées de villages perchés, jusqu'au défilé de Mirabeau. Cette colonne vertébrale est le principal axe de circulation et de développement économique. Durance, canal EDF, route nationale, autoroute, implantation du bâti récent..., concourent à renforcer la lecture linéaire de la vallée.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Mosaïque de vert et de jaune des cultures
Camaïeux de vert foncé des coteaux boisés
Rose et blanc des arbres fruitiers en fleurs
Blanc des toiles de protection des vergers
Rose, blanc et jaune du bâti
Gris-argenté de la Durance
Bleu des eaux des canaux



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

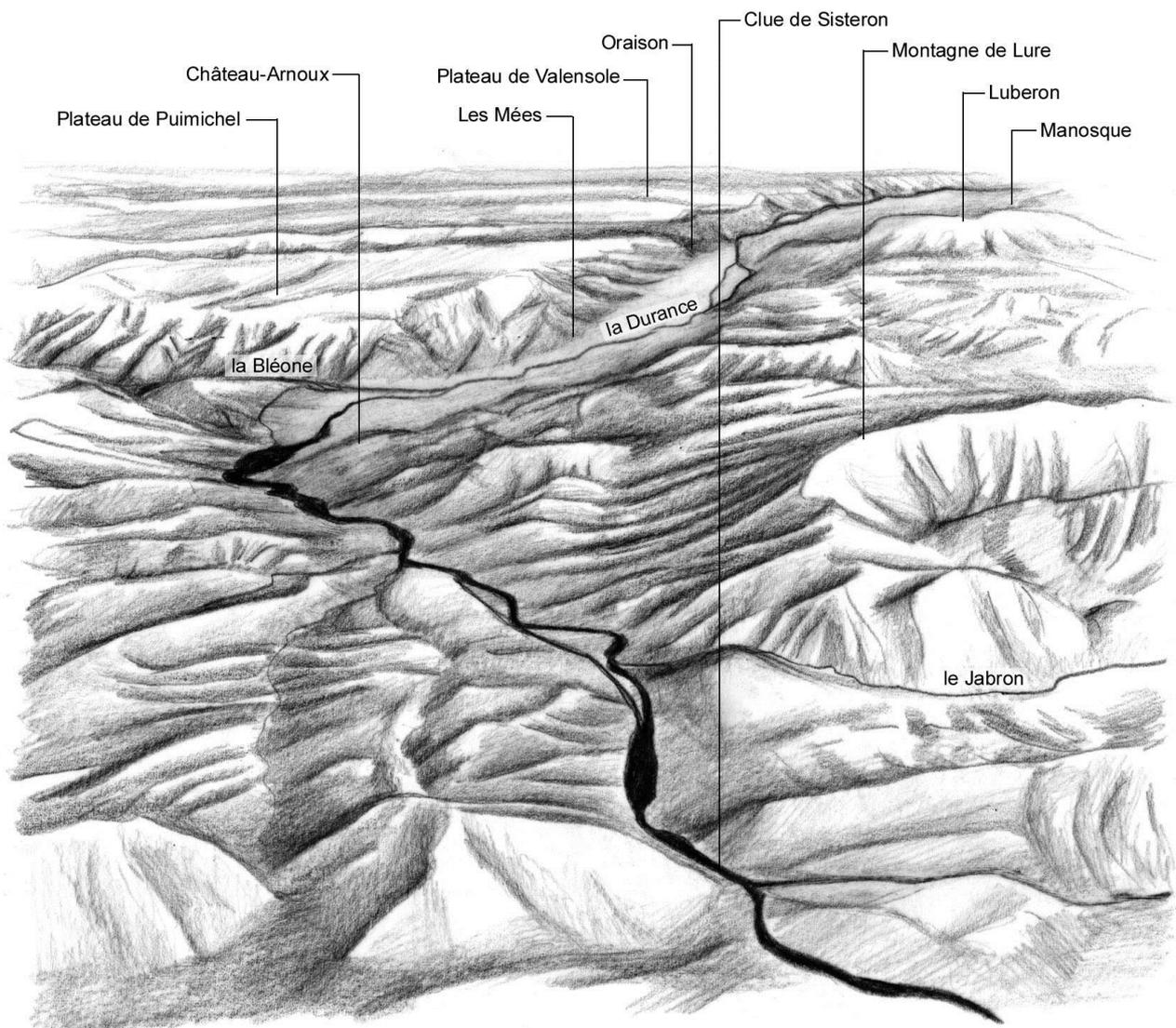
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



La Moyenne Durance s'étire du nord au sud depuis la clue de Sisteron jusqu'au défilé de Mirabeau (Vaucluse et Bouches-du-Rhône), qui forment de véritables portes d'entrée.

Cette large vallée à fond plat, aux allures de plaine, est bordée de longs coteaux boisés qui forment ses limites (plateau de Salignac, crêtes de la Vallée des Duyes, contreforts des plateaux de Puimichel et Valensole à l'est et piémont de Lure, contreforts du pays de Forcalquier, Lubéron Oriental et Collines de Pierrevert à l'ouest).

Depuis Sisteron jusqu'à la plaine de Manosque, le fond de vallée s'élargit et s'aplanit de plus en plus, pour atteindre près de 6 km.





LA GEOLOGIE

La Durance correspond à une faille qui sépare deux formations géologiques distinctes.

En rive droite, les coteaux correspondent aux contreforts du synclinal de Forcalquier et sont constitués d'un calcaire ocre-jaune gréseux ou micacé (Miocène). Les piémont des coteaux sont localement couverts de marnes bleues fortement érodables.

En rive gauche, les conglomérats de Valensole, formation fluviatile du Mio-Pliocène, correspondent à des dépôts successifs de divers matériaux d'origine alpine, qui suivirent l'enfoncement du plateau. Le conglomérat peut être massif et présenter des curiosités comme les Pénitents des Mées ou au contraire présenter une prédominance d'éléments marneux plus tendres.

Entre ces deux formations, les phénomènes fluvioglaciers ont creusé la vallée de la Durance (au Riss puis au Würm), constituant des successions de terrasses (Sisteron, Salignac, d'Oraison, La Brillanne...).

L'HYDROGRAPHIE

L'eau est omniprésente dans ce territoire où elle prend divers visages.

La Durance est au cœur du réseau hydrographique. Sinuant dans son vaste lit de galets, elle est le plus souvent masquée derrière une épaisse ripisylve. Dans sa partie sud, la rivière est investie par des gravières, dont certaines sont réaménagées en plans d'eau. Autrefois caractérielles, les eaux de la Durance sont aujourd'hui régulées par de multiples ouvrages (barrages, retenues, canaux). Le canal EDF, qui borde les coteaux de la rive gauche, marque fortement le paysage de son tracé rectiligne et des terrassements mis en œuvre.

Les remarquables canaux de Manosque et de La Brillanne reflètent le besoin séculaire de maîtriser l'eau sur ce territoire. De nombreux autres canaux d'irrigation quadrillent les cultures et contribuent à la fertilité du fond de vallée.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



La Moyenne Durance, large plaine agricole, apparaît comme une grande respiration. Une vaste mosaïque de cultures tapisse le fond de vallée. Sur ces sols fertiles et irrigués, l'agriculture est particulièrement riche et variée. De grandes cultures céréalières, maraîchères et fourragères (tournesols, maïs, prairies, betteraves) alternent avec de vastes secteurs de vergers, créant ainsi des ambiances et des perspectives diverses.

Les parcelles, souvent ponctuées de vieux arbres fruitiers isolés, sont généralement délimitées par des canaux d'irrigation et la végétation qui les accompagnent (phragmites, joncs, cannes de Provence).

Dans cette large plaine agricole, la forêt occupe essentiellement les coteaux qui bordent la vallée. Au nord, le chêne pubescent et le pin sylvestre dominent dans les forêts clairsemées. Puis, à la faveur du climat méditerranéen, le pin d'Alep et le chêne vert prennent le relais. A partir de Peyruis, ils constituent de belles forêts, vertes toute l'année, mais néanmoins très sensibles aux risques d'incendie.

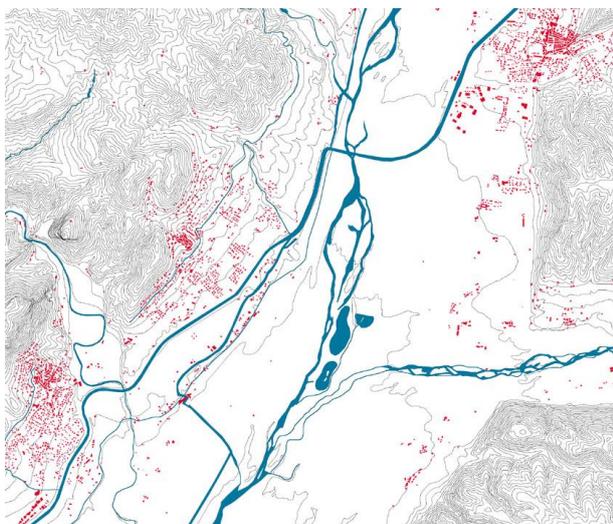
Sur les coteaux les mieux exposés, de belles olivettes en terrasses, s'étagent autour des villages perchés et les mettent en valeur. Certaines d'entre elles, moins accessibles, et plus éloignées des habitations, semblent abandonnées et sont envahies par les broussailles (coteau de Ganagobie). Ces sites de terrasses sont peu à peu délaissés pour une culture de l'olivier plus pratique sur sol plat.

La ripisylve et son cortège de peupliers, saules et aulnes, qui accompagnent la Durance cloisonnent fortement la vallée et renforcent la lecture longitudinale du territoire.

La Durance serpente en larges courbes qui frôlent tantôt un versant, tantôt l'autre. Elle a ainsi déterminée l'emplacement des terroirs agricoles en rive gauche ou en rive droite.



LES FORMES URBAINES



Axe de circulation important, la Moyenne Durance fait office de vitrine du département pour les gens de passage et c'est son image qu'ils garderont en mémoire. L'autoroute A51 qui emprunte la vallée reste relativement discrète.

La vallée connaît aujourd'hui une saturation progressive du milieu naturel et rural. Les villages se sont étirés le long des routes, contribuant au cloisonnement longitudinal et à l'impression d'urbanité générale. La plupart des villages (Volx, Villeneuve, Peyruis,...) sont investis par l'habitat pavillonnaire. Ces extensions urbaines récentes, aux architectures uniformisées en rupture avec le caractère local, banalisent et noient bien souvent les silhouettes des villages anciens et les coteaux sur lesquels elles s'implantent.

Si autrefois l'occupation bâtie du fond de vallée se limitait à quelques fermes isolées, aujourd'hui les extensions pavillonnaires, avides d'espace, s'étendent sur les terres agricoles de la plaine. C'est aussi là, à proximité des voies de communication, que se déploient les zones d'activités et les usines (Saint-Auban). Si certaines ont mis en place des programmes d'aménagement (ZA de la Cassine), elles constituent souvent des entrées de villes brouillonnes et peu valorisantes.

De plus, la vallée est marquée par de nombreux ouvrages d'art : pont de franchissement, pont canal, barrage ainsi que par de nombreuses lignes électriques (Saint-Auban, Sainte-Tulle).

Depuis longtemps axe stratégique du développement des Alpes de Haute-Provence, la Moyenne Durance s'est dotée au fil du temps de toutes les grandes voies de communication et a su diversifier son activité, attirant de plus en plus d'habitants.

Les villages anciens, groupés, se sont implantés à bonne distance de la Durance autrefois belliqueuse, la prestigieuse ville de Sisteron est la seule en contact direct avec la rivière. Ce pays regroupe différents types d'implantation du bâti : perchement absolu (Lurs, Montfort), perchement de ressaut (Volx), de pied de pente (Oraison), de bord de plateau (La Brillanne). Ce sont autant de belvédères dominant la vallée. Constitués de maisons de caractère provençal, elles présentent des façades aux appareillages de galets charriés par la Durance à travers lesquels se lit toute la géologie des Alpes.

Manosque, pôle urbain le plus important du département et deuxième du val de Durance est installée en bordure de voies de communications importantes (RN96, A51, voie ferrée) ainsi que du canal EDF. La ville s'étend sur les contreforts du Luberon et le long de la route principale en égrainant nombre de zones commerciales et pavillonnaires.



SITES REMARQUABLES

Tour et colline du Mont d'Or

En grim pant parmi les lumineuses terrasses d'oliviers, un point de vue imprenable se dégage. Du pied de la tour ruinée du Mont d'Or, battue par les vents, la vue s'étend sur les toits de Manosque, son tapis de vergers, toute la vallée de la Durance, et par beau temps jusqu'à la Montagne Sainte-Victoire.

Canaux de La Brillanne et de Manosque

A flanc de coteau, de Peyruis jusqu'à Manosque, le canal de Manosque est un ouvrage d'art maçonné, symbole du difficile rapport à l'eau dans la moyenne Durance et toute la Provence. Fil conducteur du coteau, le canal est un support de promenade parmi les pins d'Alep, les plantes aromatiques et les oliviers, auxquels il apporte sa fraîcheur. Le canal de la Brillanne récemment restauré est tout aussi intéressant.

Lurs et ses terrasses d'olivettes (site inscrit)

Des graphistes l'on fait renaître de ses ruines. Il n'est pas étonnant alors que le village soit un véritable tableau très prisé des touristes. Le village est comme sculpté dans la crête de son coteau calcaire. Il couronne une succession de terrasses d'oliviers et domine fièrement la vallée.

Ganagobie, voie Domitienne, pont romain (site inscrit loi de 1930)

La fameuse voie domitienne grimpe sur le flanc d'un coteau dominant la vallée sous de majestueux pins d'Alep et emprunte un pont romain qui malgré d'évidentes restaurations porte encore les traces de son origine. Au sommet, après avoir traversé des terrasses à olivettes, le prieuré de Ganagobie, haut lieu du patrimoine surplombe la vallée.

Terrasses et château de Peyruis

Au dessus du village médiéval se dressent les ruines d'un château sur un promontoire faisant face au pénitents des Mées. Le château s'assoit sur un socle de terrasses qui accueille quelques jardins irrigués par le canal de Manosque

Les Mées (site inscrit loi de 1930)

Cette formation géologique exceptionnelle présente des colonnes monumentales creusées dans un poudingue résistant. Ces falaises de galets vertigineuses sont un repère à l'échelle de la vallée et constituent l'un des emblèmes du département.



Sisteron et la clue

Passage clef entre Provence et Préalpes, c'est une des trois places fortes de la Durance entre Briançon et Avignon. Etape de la voie Domitienne de la route Napoléon, halte entre mer et Alpes. La clue est le verrou le plus marquant du val de Durance : œuvre monumentale de la géologie associée à l'architecture... *il y a osmose entre la barre sculptée, la ville et la citadelle* (Paul Arène). Sisteron est la seule ville qui se mire directement dans la Durance. Richesse patrimoniale, géologique historique et culturelle rare.



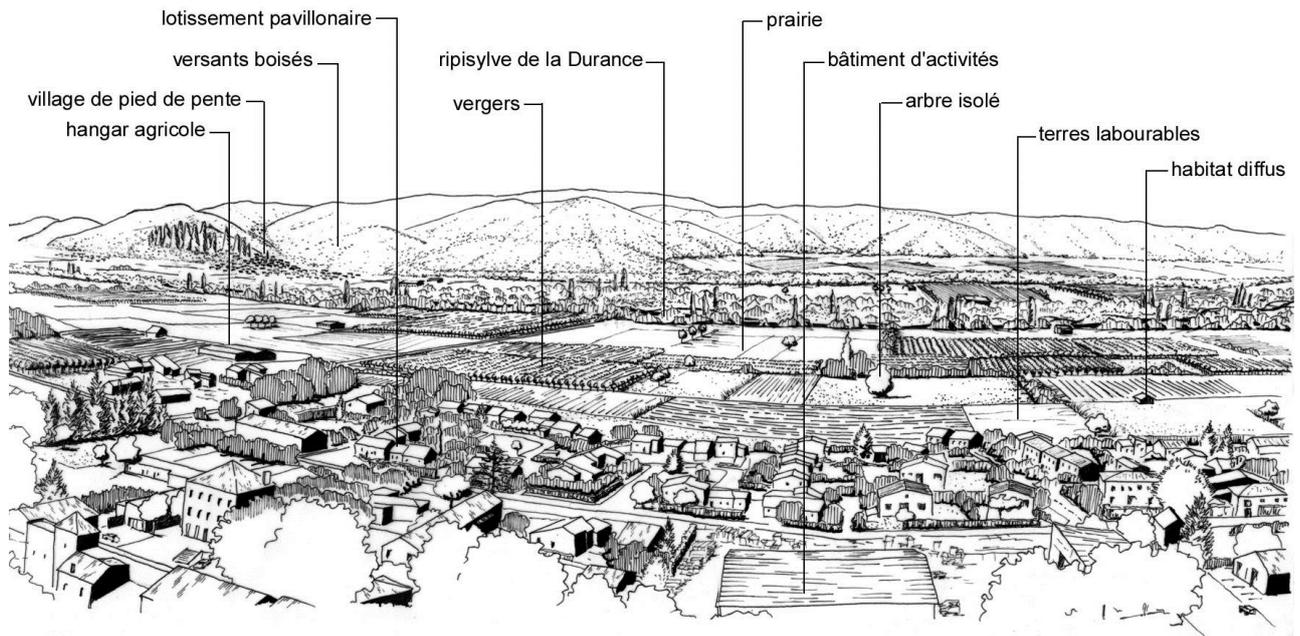
Plan d'eau de l'Escale

Le barrage génère un vaste lac dont le niveau est variable. Une flore et une faune particulière s'y développe parmi de belles roselières. Le site, menacé par l'engravement des berges et la retenue du barrage est classés en ZICO. Il attire le regard, mais s'offre difficilement à la promenade

Montfort et son piémont d'olivettes

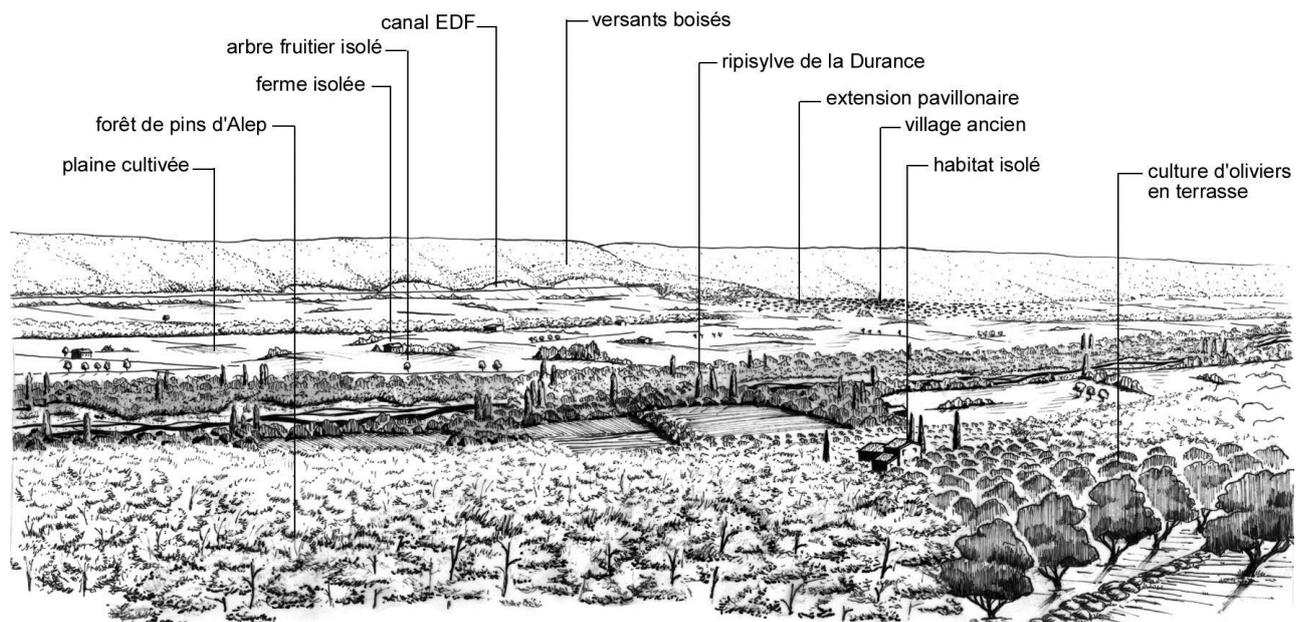
La silhouette du village couronnant un promontoire, l'ambiance des ruelles, ses couleurs, la vie qui s'en dégage et les oliviers qui couronnent son socle, font de Montfort un site repère particulièrement attrayant malgré les extensions urbaines qui ont étouffé le noyau ancien.

ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Occupation bâtie très présente
- Villages anciens perchés ou en pied de pente
- Habitat dispersé dans la plaine
- Extensions urbaines autour des villages
- Nombreux hangars et zones d'activités
- Terrassements du canal EDF fortement présents sur les coteaux

- Forêts sur les versants
- Influence méditerranéenne dans la moitié sud
- Olivettes en terrasses sur les coteaux autour des villages
- Grande mosaïque de cultures dans la plaine
- Présence de nombreux vergers
- Nombreux canaux d'irrigation dans la vallée
- Quelques arbres isolés



ENJEUX PRIORITAIRES

Maîtriser l'urbanisation de la vallée et stopper les infrastructures linéaires

Se réconcilier avec la rivière tout en préservant son caractère « sauvage »

ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débruissement) Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer le cœur historique des villages perchés, contenir l'extension périphérique des villages vers la plaine Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Entretien et restaurer les terrasses qui forment un socle aux villages Promouvoir la culture de l'olivier ; Maîtriser le développement des friches</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Identifier et inventorier le bâti présentant un intérêt Promouvoir les savoir faire architecturaux Sensibiliser les propriétaires</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Faciliter la protection et la gestion et la mise en valeur de ces sites Gérer les flux touristiques Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur le site</p>
	<p>FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Promouvoir les projets de requalification de la RD 4096, qui est un axe majeur du département, en prenant en compte l'aspect paysager Maintenir et valoriser les alignements remarquables et favoriser de nouvelles plantations si nécessaire Mettre en place une politique de protection des structures les plus significatives Gérer la publicité Traiter et valoriser les entrées de villes et villages Freiner l'implantation de point de vente en bord de route Imposer la saisonnalité en fonction des productions Améliorer la signalisation routière et l'intégration paysagère des structures existantes</p>

PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES</p> <p>Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Stopper l'étalement urbain Préserver et valoriser le patrimoine bâti et la silhouette de village perché L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Sisteron mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté</p>
	<p>PRÉSERVER DES COUPURES D'URBANISATION</p> <p>Affirmer une limite nette d'urbanisation entre communes Proscrire toute nouvelle implantation bâtie dans les espaces agricoles ou naturels Préserver les espaces agricoles</p>
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES</p> <p>Stopper l'implantation bâtie diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des haies en essences exogènes</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)</p> <p>Stopper la dissémination des antennes relais en val de Durance</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS</p> <p>Raisonner et planifier les installations d'activités à l'échelle des intercommunalités. Préserver les abords des échangeurs de l'A51 encore non construits et contrôler les implantations diffuses Promouvoir les requalifications des ZA existantes en améliorant l'intégration des bâtiments existants et de leurs abords Promouvoir les études d'urbanisme et de paysage, la qualité des nouvelles constructions et leur préverdissement Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques</p>
	<p>MAÎTRISER L'ÉVOLUTION ET LA REHABILITATION DES CARRIÈRES ET GRAVIÈRES CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET L'INSERTION DES DÉCHÈTERIES ET DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT</p> <p>Raisonner le devenir des anciennes gravières à l'échelle de l'axe durancien, en fonction des enjeux de biodiversité, paysage et usages potentiels, afin d'éviter une juxtaposition de projets opportunistes photovoltaïques</p>
	<p>CONTROLLER ET PLANIFIER L'IMPLANTATION ET LA QUALITE PAYSAGERE DES CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES ET DES MILIEUX OUVERTS</p> <p>Maintenir la diversité des cultures et préserver l'équilibre terres labourables / vergers Stopper toute nouvelle implantation d'habitat diffus Préserver les parcelles à vocation pastorale et l'ouverture des paysages notamment en piémont</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES ARBRES ISOLÉS REMARQUABLES OU EN ALIGNEMENT</p> <p>Reconstituer un patrimoine végétal par de nouvelles plantations structurantes notamment en milieu urbain</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>
	<p>PRÉSERVER LES CANAUX D'IRRIGATION</p> <p>Entretien des canaux et leur végétation en privilégiant les techniques de génie écologique Revaloriser le potentiel de trame verte et bleue et de circulation douce des canaux d'irrigation et leurs abords Poursuivre l'entretien et la valorisation du canal de Manosque, de ses ouvrages et de ses abords. Promouvoir la même démarche pour le canal de La Brillane et ses abords Requalifier les terrassements en déblais du canal EDF</p>

